

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

ABONNEMENTS :

Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr.
Etranger : Un an 8 fr.
10 centimes le numéro.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL

PARIS. — 5, rue Rodier. — PARIS

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : RENÉ CHAUVIN

Les Annonces sont reçues

A la Société générale de Publicité
7, rue Drouot

BANQUET SOCIALISTE DU 24 FÉVRIER

Le 24 février prochain, aura lieu un grand banquet, organisé sous les auspices du Conseil National du Parti Ouvrier Français et présidé par le citoyen Jules Guesde.

Tous les élus du Parti seront présents. Des cartes sont à la disposition des militants, au siège social du Socialiste, 5, rue Rodier.

L'INSPECTION DU TRAVAIL

« Qu'est-ce qui pourrait mieux — a dit Karl-Marx — caractériser le mode de production capitaliste que cette nécessité de lui imposer par des lois coercitives et au nom de l'Etat, les mesures sanitaires les plus simples, »

L'exploitation du travailleur par les patrons capitalistes est devenue si générale et si impitoyable, la misère prolétarienne est devenue si navrante que l'Etat, qui n'est en somme que le chargé d'affaires de la bourgeoisie capitaliste, quelque peu honteux du rôle cruellement oppressif et cyniquement spoliateur qu'il remplit, humilié par les accusations et les véhéments reproches que lui adressent, non les victimes elles-mêmes, souvent inconscientes, toujours sans force, mais les esprits indépendants, réfléchis et impartiaux, que l'Etat — dis-je — a dû devoir prendre certaines mesures en apparence coercitives envers les patrons et protectrices à l'égard des exploités, mais qui ne sont en somme que de la poudre aux yeux pour les moins clairvoyants.

Prenons, par exemple, la loi de 1892 sur le travail des femmes et des enfants dans les établissements industriels. Si l'on se contente de lire article par article cette loi, bien qu'elle apparaisse manifestement, au point de vue des pénalités, d'une sévérité fort atténuée envers les chefs d'industrie ayant contrevenu à ladite loi, on se trouve assez satisfait de la plupart de ces articles. Mais, si voulant voir les choses de plus près, on s'informe de la façon dont la loi est appliquée, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'application se fait d'une façon regrettable. Ainsi, d'après les rapports officiels, il y avait, en 1896, 296,797 établissements industriels employant un personnel de 2,673,314 ouvriers soumis à la surveillance des inspecteurs du travail. Eh bien ! pendant l'année 1896, les inspecteurs n'ont visité que 117,539 de ces établissements, soit 39, 50 pour cent du total ; et le nombre des ouvriers employés dans ces établissements visités n'était que de 1,741,443, soit 65 pour cent du total des ouvriers soumis à l'inspection, de sorte qu'un bon tiers des ouvriers et les trois cinquièmes des établissements n'ont pas vu d'inspecteur cette année-là. Pense-t-on que les patrons se sont bien gênés pendant ce temps, pour piétiner la loi et peut-on appeler cela une inspection sérieuse ? En 1895, il y avait dix mille établissements de moins inscrits pour cette surveillance et les inspecteurs en avaient visité plus de huit mille de moins qu'en 1896.

Mais admettons même que tous les établissements sujets à l'inspection seront sans exception visités. Cela suffira-t-il pour que la loi ne subisse jamais aucune atteinte, pour qu'elle soit rigoureusement appliquée ? Que signifient ces lignes extraites du rapport au président de la République, publié au nom de la Commission supérieure du travail dans l'industrie par le Journal Officiel du 6 décembre 1897 : « Aucune modification n'a été apportée à

la réglementation du travail. Les difficultés d'application que nous avons signalées dans les précédents rapports n'ont pas disparu. Nous avons exprimé le vœu que des dispositions nouvelles vinssent remplacer à brève échéance quelques-unes des prescriptions de la loi de 1892 dont on n'aurait pu exiger une observation intégrale sans ouvrir une crise industrielle des plus graves. » Point n'est besoin de savoir lire entre les lignes ; ces extraits, je crois, sont assez explicites pour qu'on puisse se permettre de douter de l'efficacité d'une telle inspection. Mais poursuivons la lecture intéressante de ces rapports officiels.

A propos de la durée du travail nous trouvons des aveux dans le genre suivant : « On peut dire que l'adoption de la journée de onze heures, pour, les enfants et les femmes serait universelle, si les industriels ne trouvaient dans la loi même, grâce aux équipes tournantes ou de remplacement, des facilités pour se dérober à ses prescriptions. » Ces mots « dans la loi même » n'éveillent-ils pas l'idée quelque peu baroque d'une loi qui se détruit elle-même ? Et plus loin à propos du travail de nuit : « Les abus ne se produisent guère que dans les petits ateliers et ceux de moyenne importance, notamment chez les modistes et les couturières. Il est d'ailleurs souvent impossible de les constater et de les réprimer, le travail se faisant dans un local autre que l'atelier et où l'inspecteur n'a pas libre accès. Il faudrait un personnel beaucoup plus nombreux pour saisir toutes les contraventions. »

S'il s'agissait de quelque réunion politique non autorisée, on découvrirait bientôt le local, le moyen pour y pénétrer ne ferait pas défaut et le personnel serait suffisant pour dresser des contraventions. Mais il ne s'agit que de la santé de femmes et d'enfants pour lesquels les patrons trouvent la journée de onze heures beaucoup trop courte. Au diable cette sottise loi de 1892 qui compromet si fort les intérêts des employeurs ! Aussi est-ce avec une satisfaction non dissimulée que le rapport au Président de la République ajoute : « La loi de 1892 voulant tenir compte des nécessités industrielles a prévu un certain nombre de tolérances qui ont fait l'objet d'un règlement d'administration publique en date du 16 juillet 1893 ». Mais il paraît que ces dispositions « ne répondaient pas sur tous les points aux intentions qui les avaient fait édicter et que plusieurs d'entre elles étaient inutilisables pour les industriels en vue desquels elles avaient été établies ». Ainsi, par exemple, pour les industriels qui ouvrent leurs ateliers dès le matin la faculté de prolonger le travail jusqu'à onze heures du soir devenait illusoire si on laissait subsister la condition que la journée ne dépasserait douze heures. « Le décret du 26 juillet 1895 est venu — dit le rapport — parer à cet inconvénient. En même temps qu'il retirait à certaines industries un droit dont elles ne pouvaient faire usage, il a prévu qu'à certaines époques de l'année, d'ailleurs variables, elles pouvaient avoir besoin de tolérances et il les a classées au nombre des industries en faveur desquelles les restrictions relatives à la durée du travail et à l'obligation du repos hebdomadaire peuvent être temporairement levées par l'inspecteur divisionnaire ». Ces lignes peuvent se passer de toute espèce de commentaires. Il suffit de les présenter telles quelles à nos lecteurs pour qu'ils soient à l'instant même édifiés. La loi en question est, la plupart du temps, purement platonique. Sous prétexte d'assurer l'hygiène et la sécurité des travailleurs, créer des situations lucratives pour les fils de la bourgeoisie, telle est le principal effet, l'effet tangible de cette loi. Quels que puissent

être d'ailleurs leur désir d'indépendance et leur esprit d'impartialité, les inspecteurs ne peuvent guère se soustraire à l'obligation de soutenir les intérêts de leur classe. Aussi, en terminant, pouvons-nous affirmer, sans crainte d'être démentis, que rien de bien utile ne pourra dans ce sens être fait avant qu'on ait fait aboutir la proposition de Jules Guesde, présentée à la Chambre des Députés le 27 janvier 1894 et reprise au début de cette législature par les élus du Parti ouvrier, tendant à modifier le personnel de l'inspection du travail, c'est-à-dire de faire choisir par les travailleurs eux-mêmes ceux qui seront chargés d'assurer leur hygiène et leur sécurité.

D^r J. BACH.

NOUVELLE VICTOIRE

Au scrutin de ballottage, le citoyen Louis Gendre, candidat de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône et du Parti Ouvrier Français, a été élu conseiller d'arrondissement pour le troisième canton de Marseille.

C'est un combattant de plus jeté dans l'assemblée marseillaise, où le Parti est déjà représenté par les citoyens Bayle, Gavary et J.-B. Michel.

C'est une nouvelle victoire à l'actif des groupes du Parti et de la Fédération des Bouches-du-Rhône.

A nos Abonnés

Nous rappelons à nos abonnés de six mois que leur abonnement expire le 15 janvier prochain. Prière de renouveler avant cette date.

LA SEMAINE

Le monde officiel des lettres et des arts se ressaisit. Les académies et les salons de snobs retrouvent leur direction morale. Le scandale des quelques déclarations subversives, formulées par une douzaine de savants et de romanciers, s'efface.

Une nouvelle ligue est née, avec le triple parrainage de MM. Coppée, Brunetière et Maurice Barrès. Elle se dénomme la « Ligue de la Patrie française ». Elle a pour organes la Libre Parole et le Gaulois. Quoique ses débuts témoignent d'une certaine incohérence, il serait puéril de discuter le sentiment supérieur qui l'anime. Elle entend sauvegarder, par la suprématie de l'armée et l'adoration farouche du sabre, un état social qui ne peut subsister sans oppression et sans ténèbres, sans le servage de tout un monde au bénéfice d'une classe qui ne dédaigne pas le luxe d'une apparente intellectualité.

Toutes les autres ligues récemment créées ou reconstituées n'ont qu'à capituler devant le bataillon sacré qui se porte au secours du nationalisme militariste. Vingt membres de l'Académie ouvrent la marche. Le fils de la vieille Gaule, José-Maria de Hérédia, fait sonner en tête du cortège ses éperons d'or. Des légistes, des peintres, des sculpteurs, des architectes et des écrivains pour « petites dames », viennent ensuite en rangs pressés. Voilà le rachat des ironies d'Anatole France, des présidences de meeting de M. Duclaux et des courageuses ardeurs de M. de Pressensé. Qui donc parlait d'une dislocation de la classe bourgeoise, d'un divorce profond entre des tendances de réaction forcée et des tendances de progrès humain ? Il s'agissait, tout au plus, d'insurrections de conscience très limitées à un cas spécial et dès maintenant apaisées. Oui, je sais. Quelques nobles esprits poursuivent leur première évolution et semblent prêts à se détacher pour toujours d'une société d'iniquité et de misère. On peut les compter sur les doigts de la main.

Et, précisément, parce qu'il se trouve des « intellectuels » engagés dans l'autre amusante Ligue, celle des Droits de l'Homme, qui ne consentent pas à la honte de n'avoir vu dans l'enfer social que la condamnation par un

conseil de guerre d'un capitaine d'état-major innocent, tandis que la Ligue Française entre en scène avec tant de majesté, la Ligue qui invoqua si particulièrement « la Justice et le Droit » ne se maintient, sous la présidence terriblement ironique — ou cynique — de M. Trarieux, que par de pitoyables équivoques. L'heure n'est plus éloignée où l'aveugle donnera au prolétariat l'enseignement complet que nous n'avons jamais cessé d'en attendre.

Les populations de la Sicile et des Pouilles, exaspérées de misère, se sont livrées ces jours derniers, à des manifestations qualifiées d'insurrectionnelles en réclamant l'abolition des droits d'octroi sur les farines.

Selon le programme intangible, le gouvernement a envoyé des troupes pour donner du plomb aux travailleurs qui demandent du pain. On sait que dans ces sortes d'expéditions, l'armée italienne est toujours victorieuse. La Sicile est particulièrement un champ de gloire pour les Boisdeffre, les Gonse, les Pellieux et les Esterhazy d'outre-Alpes.

Une importante grève vient de se déclarer dans les filatures de Saint-Petersbourg. Le mouvement ouvrier s'organise dans la capitale de l'Empire avec une curieuse activité et une parfaite méthode en dépit de toutes les violences de l'autocratie. Au surplus, le développement industriel et la conception socialiste suivent dans toutes les provinces une marche parallèle assez rapide pour nous permettre d'espérer que l'assimilation de la Russie aux conditions économiques de l'Europe occidentale est moins lointaine qu'on pouvait, il y a quelques années, le redouter.

Un économiste russe, M. de Blioch vient d'établir dans un ouvrage considérable le calcul « des forces matérielles et morales », qu'exigerait une guerre européenne pour les cinq grandes puissances militaires.

Il résulte de cette étude que les frais quotidiens s'élevaient : pour l'Allemagne, à 25.500.000 francs ; pour l'Autriche, à 13.040.000 francs ; pour l'Italie, à 12.810.000 francs ; pour la France, à 25.540.000 francs ; pour la Russie, à 28.000.000 francs. Au total, pour les armées de la Triple et de la pseudo Double-Alliance à 104.890.000 francs.

Ainsi, pour le plaisir de s'entretuer, les salariés d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, de France et de Russie, producteurs de toutes les richesses, sacrifieraient par jour, près de 105 millions de francs qui, la paix signée, seraient récupérés en surtravail. Magnifique et séduisant idéal de progrès et de civilisation !

GABRIEL BERTRAND.

Aux Groupes

Le Conseil national informe les groupes que les nouvelles cartes pour l'année 1899 sont à leur disposition.

Adresser les demandes, 5, rue Rodier.

MANQUE D'ESTOMAC

Ce qui nous déplaît, entre autres choses, dans la confrérie antisémite, c'est sa modération extrême.

Voici, en effet, des gens qui se parent des plus écarlates couleurs, qui lancent des phrases avec des reflets de bûcher et qui tentent de faire reluire dans leurs épi-thètes l'éclair de la hache d'un bourreau à la Joseph de Maistre.

Evidemment, comme M. Drumont, ils ont lu leurs auteurs et ils essaient de porter le faux-col de Bonald, mais on ne vit jamais d'inquisiteurs à l'air plus paternel. C'est à dégoûter l'ombre de Torquemada, qui, du moins, avait un « beau geste ! »

Avoir réédité un vieil article d'Octave Mirbeau, l'emballé dans toutes les directions, est de bonne guerre, mais vain ; car, qui essaiera de fixer un libertaire,

pour qui l'illogisme est le plus sacré des devoirs ?

Mais M. Drumont aurait dû se livrer à d'amères réflexions sur ses alliés d'autrefois, car sa désillusion a été sévère — et même sévère !... C'étaient des antisémites dont le cœur n'était pas pur.

Au fond, les vrais antisémites, il faut les chercher dans les colonnes de la souscription de la *Libre Parole*, où les petits enfants roses, ivres de rage, épèlent la *France juive* et souhaitent d'avoir un sabre, et où les grands enfants, qui en possèdent un, le font tourner au-dessus de leur tête, chargeant en rêve l'ennemi d'en-deçà des Vosges ! A la bonne heure ! Voilà du bon quatorzième siècle ! Et ces petits anges mériteraient tous d'avoir, pour la Saint-Nicolas, une bonne petite cagoule de serviteurs du Saint-Office !

Mais leurs chefs ! Cela est pénible à dire et montre à quel point en sont tombés les descendants de Torquemada : si l'on amenait aujourd'hui Joseph Reinach lui-même dans les bureaux de la *Libre Parole*, lié et baillonné, il est plus que probable que nos aimables confrères le prieraient poliment de s'asseoir. Quand le moine, auteur des grandes chroniques de Saint-Denis, annonçait qu'à Metz ou à Trèves un juif avait dérobé un enfant pour le rôti le jour du Sabbat, ou qu'un lépreux avait volé une hostie ou empoisonné une fontaine, c'était avec conviction. Ses lecteurs, à peu près aussi élevés dans l'échelle des êtres que les souscripteurs de la *Libre Parole*, étaient persuadés qu'ils avaient devant eux un récit sincère et de bonne foi, et ils ne se trompaient point.

Voyez, au contraire, M. Octave Mirbeau, qui nous raconte « que les juifs, dit-on, torturaient les petits chrétiens ». Ce « dit-on » produit le plus déplorable effet : il est d'un froid à éteindre toutes les flammes des auto-da-fé. De même, M. Drumont, dans sa *France juive*, avale avec difficulté le petit saint de Lincoln ; on voit qu'il ne passe pas. Tandis que les bons chroniqueurs du treizième ou du quatorzième siècle nous réjouissent par leur candide délire de persécution.

Notre ami Dacsynsky, le député socialiste de la Galicie, dans son merveilleux discours au Parlement autrichien, a montré comment les nobles Polonais se servent des juifs pour pressurer leurs paysans ; puis, quand ils voient la colère populaire monter, ils la détournent sur l'usurier, assez contents au fond de voir disparaître dans le tumulte d'une émeute quelques-uns de leurs créanciers.

Ce qui arrive aujourd'hui en Galicie, c'a été l'histoire de la tribu d'Israël pendant tout le Moyen-Age ; elle savait trouver l'or, qui échappait aux yeux de nos rois faux-monnaieurs et c'est pour cela qu'on leur permettait le séjour momentané en France. Ensuite, quand on avait bien excité le peuple, on lui désignait un juif à égorger.

Mais il faut convenir que nos ancêtres dans les siècles de foi avaient au moins le mérite d'aller jusqu'au bout de leur raisonnement. Nous ne prendrons M. Drumont au sérieux qu'après son premier auto-da-fé.

BONNIER.

Les Trusts et le Collectivisme

En rendant compte dans l'*Economiste Français*, du livre de M. Paul de Rousiers sur les industries monopolisées (trusts) aux Etats-Unis, M. Pierre Leroy-Beaulieu se demande si cette forme de monopole est le dernier mot de l'évolution économique à laquelle nous assistons, si la concentration de l'industrie en entreprises de plus en plus considérables doit nécessairement y aboutir et si la libre concurrence est destinée, en dernier lieu, à se détruire elle-même.

Autrement dit, l'un des plus fermes soutiens de l'Eglise économique orthodoxe en est arrivé à douter de ces dogmes intangibles ; le démon du collectivisme se dresse devant lui et au lieu de le repousser avec dédain et aussi avec horreur, il conclut en disant : « Si l'en était réellement ainsi, cela reviendrait à dire que le jeu naturel des forces sociales nous conduit au collectivisme ; une fois, chaque branche d'industrie organisée en monopole, le terrain serait tout préparé, en effet, pour que l'Etat substitue sa direction à celle du groupe qui se trouverait à sa tête, et il est certain que l'opinion publique imposerait cette substitution. »

Voilà des aveux dépouillés d'artifices.

Néanmoins, il ne se rend pas du premier coup ; il passe en revue un certain nombre de trusts américains et il se rassure en voyant que les deux principaux, la Standard oil Co et le Sugar trust, doivent leur succès « à des circonstances naturelles exceptionnelles, compliquées de causes artificielles provenant de la maladresse des pouvoirs publics que la concentration industrielle ne suffit nullement à les produire » ; puis cachant tout à fait sa tête d'autruche sous des mottes de terre, il s'écrie : « Une étude attentive démontre clairement qu'en aucun cas, ils ne sauraient être autre chose que des phénomènes exceptionnels et que, sur un marché suffisamment large, ils seraient presque complètement évités. La conclusion qui se dégage de leur examen, c'est non pas que la civilisation moderne tend au collectivisme, mais que ce sont surtout les restrictions artificielles du marché, les tarifs douaniers excessifs qui produisent les monopoles et les accaparements ».

Les faits viennent démentir les affirmations des Economistes et donner raison aux socialistes : comme M. Pierre Leroy-Beaulieu ne peut pas les nier, il prétend qu'ils sont exceptionnels et qu'ils disparaîtront avec les causes artificielles qui les ont produits.

L'opinion de l'éminent économiste n'empêchera pas, d'ailleurs, ces faits de se multiplier parallèlement au développement de la concentration capitaliste.

Il oublie, pour se montrer optimiste, qu'il se contredit plusieurs fois dans son article. En effet, loin d'avoir été favorisés par le gouvernement comme il l'affirme pour les besoins de sa cause, les trusts ont été contrariés et même proscrits par un très grand nombre d'Etats à partir de 1891 par les *anti-trust laws*, lesquelles ont interdit l'émission des *Trusts certificates*. M. Pierre Leroy-Beaulieu le sait et le constate.

Il reconnaît, en outre, que les trusts ont échappé aux lois. Ainsi la Standard oil Co s'est dissoute et les actions ont été remises à ses membres en échange des certificats qui ont été détruits ; seulement comme les *trusts* qui dirigeaient la Standard oil Co avaient trouvé le moyen d'accaparer une grande partie des certificats ils avaient la majorité dans chaque société et ils ont continué

à les diriger toutes comme si c'en était une seule.

Quant au *sugar-trust*, on a officiellement fondu en une seule société toutes les sociétés qui y étaient entrées, laquelle s'est transformée en une *Consolidation*, autrement dit en une gigantesque Société anonyme.

M. Pierre Leroy-Beaulieu ajoute avec mélancolie : « Ces transformations montrent la vanité des lois directes contre les trusts ».

Il aurait pu ajouter ce que nous ferons pour lui, que les économistes peuvent accumuler les articles, les rapports, les études, les traités, les gros livres ; ils peuvent faire voter des lois restrictives par leurs amis maîtres des pouvoirs publics, les industries se monopoliseront les unes après les autres ; elles passeront par les phases des *Corners*, des *Pools*, des *Trusts*, des *Consolidations*, et pour aboutir finalement au collectivisme, donnant ainsi un démenti éclatant auxdits articles, rapports, études, traités, et gros livres.

Les explications embarrassées que M. Pierre Leroy-Beaulieu donne sur les trusts des pétroles et des sucres prouvent elles-mêmes que l'organisation capitaliste pousse à la monopolisation des industries d'où sortira nécessairement le Collectivisme.

Ainsi, la Standard oil Co, pour écraser les quelques sociétés de pétrole, restées en dehors du trust, a trouvé le concours des grandes compagnies de railways, malgré la création par le gouvernement de l'*Interstate commerce commission* destinée à empêcher la partialité abusive des entreprises de transport envers les grandes sociétés industrielles. Elle obtint des tarifs de faveur plus réduits que ceux de ses concurrents en retour d'intérêts donnés dans son entreprise aux compagnies de chemins de fer ou à leurs principaux administrateurs ; on ne pouvait pas refuser des wagons à ses concurrents, mais on les oblissait une fois chargés sur les voies de garage.

Le Sugar Trust a eu recours à chaque modification des lois douanières à une scandaleuse et gigantesque corruption pour maintenir le tarif douanier à un taux qui lui permet d'exploiter les consommateurs.

Les exemples d'échecs de certains trusts donnés par M. Pierre Leroy-Beaulieu ne prouvent rien, car ils sont dus au fait que les matières premières nécessaires à ces industries n'étaient pas encore monopolisées. Ainsi le Whiskey trust qui avait fait fermer 64 distilleries sur 80 s'est écroulé parce qu'il était facile d'en monter de nouvelles dans les Etats producteurs de maïs. Si la culture du maïs avait été monopolisée le trust du Whiskey aurait réussi.

Les Etats-Unis n'ont qu'à devenir un empire unitaire ou même une République concentrée au lieu de rester une sorte de fédération et la monopolisation de l'industrie et de la culture sera vite faite.

Les Etats-Unis n'échapperont pas d'ailleurs à la forme politique unitaire, car le régime politique se modèle sur le régime économique lequel tend vers l'unité.

En résumé, les Economistes n'en sont réduits à chercher des raisons captieuses et à se torturer l'esprit pour se persuader à eux-mêmes que nous n'avons pas trouvé la formule du mouvement économique, politique et social moderne. Les voilà bien loin de la belle insolence d'autan. Ils peuvent être bien tranquilles : Les *corners*, les *pools*, les trusts et les consolidations sont les phénomènes d'un même ordre de faits, l'évolution de la société humaine s'accélérait vers le collectivisme ; tous leurs grimoires n'y pourront mais !...

CH. BRUNELLIÈRE.

Un Programme Intellectuel

Je demandais, il y a plusieurs années de cela, soit dans le *Socialiste*, soit dans le *Réveil du Nord* « qu'un programme industriel, au programme agricole et au programme maritime succédât, dans les préoccupations des Congrès, dans la propagande écrite et parlée du Parti, l'élaboration d'un programme destiné aux salariés des professions libérales, sciences, arts, lettres, enseignement, médecine, droit, etc. Tout ce monde de travailleurs intellectuels, disais-je, n'est pas accessible à nos programmes tels qu'ils sont faits, et cependant la formule socialiste lui est applicable autant qu'aux autres ». Je demandais aussi un programme pour la production féminine et cette idée semble devoir faire son chemin.

Le mot de *programme intellectuel* s'impose actuellement, d'abord parce qu'il existe des travailleurs qui se sont proclamés intellectuels et surtout parce que la production intellectuelle est profondément entamée par les mêmes vicissitudes économiques qu'ont traversées les autres modes de production.

Il y a dans l'attitude adoptée par le Parti socialiste à l'égard de ceux qu'on a appelés les intellectuels, la légitime défiance qu'ont forcément des révolutionnaires organisés pour des indignés, des révoltés d'occasion. Le prolétariat en veut à ces savants de ne pas savoir, d'étudier les mille formes de la vie en ignorant sa formule économique, de ne s'éveiller que quand depuis longtemps la bataille est engagée et de laisser voir, au moment où ils prennent les armes, le néant de leur instruction sociale et l'incohérence de leur tactique. Le sursaut du réveil nous montre combien était profond leur sommeil et il est naturel de se demander si, après qu'ils se sont un moment frottés les yeux, leur vue ne va pas rester trouble jusqu'à ce qu'ils se rendorment de nouveau.

Au point de vue social et socialiste, les intellectuels semblent aussi peu conscients de la machine sociale, de l'évolution économique du milieu qui produit tout, le pain comme la science, que l'ouvrier que n'a pas encore visité la propagande socialiste. S'ils se servent plus que lui de la spéculation cérébrale, ils sont moins que lui aux prises avec la morsure des faits et l'on ne sait jamais bien ce qu'on n'a pu sentir.

Combien de nos savants sont restés des esprits religieux, combien de nos intellectuels sont bourrés d'in vraisemblables préjugés sociaux et moraux ? Il est curieux, pour tout socialiste qui a pu apprécier la solidité des convictions, de la dialectique, de l'esprit discipliné et véritablement scientifique, d'un grand nombre d'ouvriers socialistes sans instruction autre que celle qu'a suggérée la propagande révolutionnaire, de constater que l'intellectuel actuellement en mouvement atteint à peine, dans ses maximums d'exaltation, le niveau de pensée des anarchistes. Sans doute, ils peuvent accompagner avec ces derniers dans leurs réunions de ces temps

3

DE QUELQUES POINTS DE DOCTRINE

PAR

PAUL LOUIS

Naturellement, on a fouillé en conscience les écrits de Marx et d'Engels pour y trouver des armes, et la phrase qu'on cite le plus volontiers est la suivante, empruntée à Engels : « Si l'on veut maintenir la petite propriété d'une manière permanente, on sacrifie les principes et on devient réactionnaire. »

Sans que nous multiplions nos extraits, nos lecteurs sont édifiés, pensons-nous, sur les griefs qu'on formule contre nous ; nous voulons maintenir la petite propriété ; par là, nous allons à l'encontre des principes formulés par les maîtres de la pensée socialiste ; donc nous sommes des déserteurs et des perfides. Examinons.

Le Congrès de Marseille de 1892 a étudié avec le plus grand soin le problème agraire, qui, en effet, mérite à cette heure toute notre sollicitude. Eclairé par une enquête qu'il avait

prescrite dans les agglomérations rurales, le Conseil national du Parti Ouvrier avait préparé un programme d'ensemble qui fut adopté. Nous ne voulons pas exposer point par point ce plan d'action qui comprenait, entre autres mesures, l'établissement du salaire minimum, l'institution de prud'hommes agricoles, l'interdiction d'aliéner les biens communaux, l'achat de domaines par les communes, et leur attribution à des familles non possédantes, usufuitières et travaillant elles-mêmes, à l'exclusion de tout salarié, la réduction des baux en cours par des commissions d'arbitrage analogues à celles que Gladstone avait réunies en Irlande, etc... Bref, le programme agraire de Marseille avait été conçu en vue d'assurer la pénétration de nos idées dans la démocratie paysanne et de venir en aide au cultivateur exploitant lui-même. Etait-il en antagonisme avec la foi socialiste la plus pure ? Non pas. Lafargue et Guesde avaient eu soin de remarquer que ces articles constituaient un minimum et qu'ils n'excluaient pas du tout, pour un avenir plus ou moins proche, les revendications maximales. La protection du petit possesseur de terres n'était nullement inconciliable avec la socialisation finale.

Cette même tactique agraire a été adoptée par les Belges. Vandervelde en a constaté la nécessité à Londres, — par les Italiens, le rapport de Gatti au Congrès de Bologne, est des plus suggestifs, — par les Allemands, — Do-mela Nieuwenhuis ne cesse de la reprocher à Bebel et à Liebknecht.

Le Congrès de Londres a déclaré que toutes les terres devaient revenir à la collectivité, mais il a reconnu en même temps que les situations agraires différentes des différents pays commandaient une certaine diversité de voies et moyens. Il est certain que la France et la Belgique traverseront des étapes plus longues que l'Angleterre avant de socialiser leur domaine arable.

Les attaques de nos adversaires visent surtout notre distinction de la propriété capitaliste et de la petite propriété qu'ils considèrent comme illégitime : d'après eux, cette distinction serait toute nouvelle, toute récente, et elle aurait été forgée de toutes pièces, dans les dernières années, pour parer aux besoins de notre politique.

Pour bien saisir la pensée socialiste à cet égard, il convient de se reporter à l'exposé de Guesde au Congrès de Nantes, aux *Principes socialistes* de Gabriel Deville, et au discours si clair et si remarqué que cet écrivain a prononcé à la Chambre, au mois de novembre 1897.

Nous classons la propriété foncière en deux catégories : d'une part la propriété capitaliste, fondée sur le travail d'autrui, caractérisée par la séparation du capital, — de l'instrument de travail, — et du travail même. — et d'autre part la petite propriété, fondée sur le travail personnel, et caractérisée par la réunion du capital et du travail. L'évolution économique est déjà avancée pour la première ; elle présente les mêmes aspects que la grande industrie ; l'évolution est commencée seulement

pour la seconde, qui n'a pas encore été tout entière saisie dans l'engrenage du capitalisme.

Or, le socialisme n'a pas étayé des doctrines nuageuses ou des hypothèses vacillantes ; il est réaliste, il part des faits ; il n'est pas en notre pouvoir d'assimiler ce qui est dissemblable, ni de précipiter un mouvement, une transformation de structure économique, qui sort de l'histoire même et du concours de multiples facteurs.

Là où le système capitaliste a déjà triomphé, là où la féodalité possédante a exproprié les détenteurs anciens du sol, nous prétendons appliquer la socialisation immédiate et sans réserve mais si le système laisse encore hors de son atteinte des parcelles de territoires, si la petite culture a pu se survivre sur une portion de nos champs, nous n'avons aucune raison de hâter l'échéance de la centralisation qui sera aussi l'heure de la nationalisation. La doctrine est simple. On voit qu'elle ne comporte pas de bien longs développements. On conçoit que nous n'envisagions pas le petit paysan, qui exploite lui-même, du même oeil que le grand propriétaire oisif. Ils représentent deux phases d'un même mouvement. Il est juste que nous allions au plus pressé.

Qu'on ne suppose pas toutefois que nous croyions à la perpétuité de la petite propriété. Rien ne saurait l'empêcher de veir tôt ou tard se verser, se fondre dans le domaine collectif. Ou bien, confisquée par le capitalisme, elle passera à une catégorie nouvelle que nos mesures viseront directement, ou bien le petit

derniers sans que cela tire à conséquence. L'éloquence sonore, monotone et négative des anarchistes les retient un moment, mais l'habitude des méthodes de critique scientifique, la pratique du raisonnement déterministe et de la philosophie biologique leur montreront vite le néant de l'individualisme rétrograde; les idées d'expansion infinie de l'individu, de liberté, de vérité absolues, de droit, de justice immanente et autres hallucinations d'affamés — ou de blasés — ne pourront trouver place dans ces cerveaux raisonnants.

Ils n'ont pas encore compris les causes, mais ils se décident à combattre les effets; ils triomphent, en dépit de leur incohérence de doctrine, grâce à la profonde stupidité des gardiens de ce qu'on a appelé l'honneur national. C'est d'ailleurs cette incohérence qui devait faire penser au Parti socialiste qu'après la disparition de la cause qui les unit pour le moment, rien ne permet de croire que le camp ne se dispersera pas aux quatre vents de la politique. Sans doute, des sympathies sont nées, des préventions tombées; mais pouvons-nous considérer comme engagés à d'autres réformes, à d'autres résolutions ces gens que les plus terribles crises sociales n'ont su émouvoir, et qu'elles ont d'ailleurs le plus souvent trouvés du côté où nous n'étions pas!

Sans doute, il est heureux qu'on déplore les sept mille hommes immolés à Madagascar à l'infâme incapacité de ceux qu'on attaque aujourd'hui, mais n'y a-t-il pas bientôt dix ans que M. Constans, pour ne citer qu'un exemple, démontrait en pleine Chambre que si l'on faisait en France, au point de vue sanitaire, ce qu'a fait l'Angleterre, on sauverait chaque année plus de cent trente mille existences. Ce chiffre ne valait-il pas qu'on s'éveillât un peu plus tôt?

Mais il ne faut pas trop demander. Il a fallu qu'ils fussent touchés aux points sensibles, dans les sectiments sociaux qu'ils pouvaient avoir. Tant de lâchetés se sont montrées à côté de tant de cynismes que ceux-là qui ont pu trouver en eux cette vertu sociale, l'indignation, et la proclamer, méritent réellement de s'appeler des révolutionnaires. Quelle garantie désormais, pour chacun de nous, disent-ils, si une pareille injustice est tolérée? C'est un tout petit point de vue révolutionnaire, mais c'en est un. Que les juifs se soulèvent pour sauver un juif innocent et victime d'une infamie militaire et catholique qui les atteignait tous, puisqu'elle était dirigée contre eux tous; que de bons bourgeois défendent un des leurs, officier et riche, je trouve cela tout aussi naturel que le soulèvement des ouvriers pour protester contre une infamie patronale ou policière qui les menace tous en frappant l'un d'eux; que des écrivains libertaires réclament l'abolition des lois scélérates, des lois d'exception, cela ne peut étonner ceux qui ont réclaté le droit à la grève.

Combien, dans le Parti ouvrier, sont devenus socialistes et révolutionnaires à la suite d'injustices et de misères personnelles? Ceux-là ont senti l'aiguillon révolutionnaire et sont entrés, dans le sillon

tracé devant eux, et leur conviction pour être née d'une nécessité individuelle, en est-elle moins solide et moins bien argumentée?

Il n'y a de solidarité vraie que la communion d'intérêts: les militaires ne pouvaient s'y tromper. Tous se déshonoreront plutôt que de désavouer un traître acquitté par ses pairs et que l'on n'abandonne que le jour où il se met à avouer et à dénoncer ses complices. Les listes de la *Libre Parole* nous montrent l'enrôlement volontaire de nombreux généraux français dans le grand parti uhlan; mais les militaires ont un avantage, ils ont une consigne là où nous n'avons qu'une conscience. La conscience est si faible en général qu'il suffit que la consigne soit forte pour que tout le monde aille de son côté. Quand M. Traïeux eut la mauvaise fortune de déclarer en plein Sénat que l'armée était la plus haute personnification de la patrie, au moment même où le général Billot se donnait comme la plus haute personnification de l'armée, il crut sans doute bien faire et c'est le général Billot qui l'emporta aux yeux de cette singulière patrie au service de cette singulière armée, qui porte si honorablement la livrée nationale. Plus récemment, à peine M. Cavaignac eût-il fini de nous démontrer que les pièces inconnues du dossier secret étaient d'autant plus authentiques que celles qu'il croit choisir entre toutes étaient plus fausses, que M. G. Monod entreprit d'établir que tout le corps de nos officiers est d'autant plus honorable que le grand Etat-major contenait plus de faussaires. Tout cela nous met assez loin de la doctrine socialiste.

Mais pouvons-nous exiger de ces intellectuels, des travailleurs des professions libérales, qu'ils fussent accessibles à nos programmes intellectuel, agricole ou maritime? Il y avait pourtant pour eux place dans nos rangs. Mais c'est, je crois, l'erreur de beaucoup de nôtres, de penser que la révolution, dans ses termes actuels de socialisme économique, doit entraîner, du même pas, toutes les capacités.

La question sociale, telle qu'elle est posée par le parti socialiste, est évidemment la clef d'autres questions, mais elle ne les contient pas toutes. Je l'ai montré pour la question sexuelle et j'ai esquissé la lutte des sexes à côté de la lutte des classes et lui survivant, j'ai montré un sexualisme indépendant du socialisme.

De même la production intellectuelle, si elle est forcement tributaire des lois de la production économique dans ses conditions immédiates, s'en détache dans certains termes et nécessite un programme propre à sa particularité.

Il y a pour eux place dans nos rangs. Ce sont des travailleurs qui sont plus longtemps que d'autres préservés de l'incessante crise sociale qui a formé successivement les assises profondes du prolétariat, mais ils sont atteints par la fatalité économique qui domine toutes les formes de la production humaine, car eux aussi se vendent pour vivre et chez eux comme partout l'exploitation a créé des classes antagonistes.

Qui ne voit que la production intellec-

tuelle subit les mêmes transformations économiques que la production industrielle? Ici, le machinisme abaisse la main-d'œuvre, simplifie et réduit l'intervention personnelle et humaine, crée un prolétariat ouvrier sans cesse croissant; là, la technique scientifique, si développée de jour en jour, et représentant nettement le machinisme dans la production scientifique, se substitue à la sagacité, à l'universalité cérébrale, si merveilleuse jadis, quand l'intellectuel était comme l'artisan, forcé de tout savoir et de tout faire. Les laboratoires, les procédés d'analyses supérieurs dans les sciences physiques et naturelles enlèvent à l'ouvrier intellectuel une grande partie de sa valeur individuelle pour en faire, comme dans l'industrie, un rouage vigilant et conscient du machinisme scientifique. L'extrême diffusion des œuvres produites, l'énorme mise en circulation du savoir contemporain facilitent le nivellement des valeurs individuelles en saturant la capacité intellectuelle de la grande majorité des producteurs.

Il s'en suit aussi, à côté du surmenage, une surabondance de producteurs et une production surchauffée par la concurrence, puis du chômage et de la dépréciation; combien de professions jadis forcément individuelles deviennent collectives, comme les industries, pour résister à la concurrence intraprofessionnelle; combien de spécialités, nées d'hier, s'associent aussitôt, formant des organes complexes de production scientifiques, les gros écrasant les petits et les isolés; la production intellectuelle devient collective, chacun des producteurs s'assimilant ce que produisent tous les autres; la science se socialise avec des crises identiques à celles qu'ont traversées les autres formes de la production humaine, éveillant déjà, chez les plus avisés de nos ennemis, l'idée d'un féroce protectionnisme des formes condamnées, et de lois réductrices et prohibitives de l'instruction générale de la nation. Il existe déjà un prolétariat intellectuel, voici venir un véritable prolétariat bourgeois. C'est une force à discipliner comme les autres.

Dr Z.

NOUVEAU PERIL

Après le péril juif, voici venir le péril protestant. C'était fatal. Hors de l'Eglise catholique, apostolique, romaine... et cetera, pas de salut. Hors des cléricaux à la Didon, pas d'honnêtes gens, pas de bons Français. Les infâmes youpins ne suffisent plus à satisfaire la haine de nos Torquemada antisémites: il leur faut quelques charrettes de ces huguenots sans vergogne qui remplissent, paraît-il, les cadres de nos administrations et sont les maîtres de l'Etat.

Braves gens qui vivez tranquilles sans vous douter le moins du monde de tous ces périls accumulés, méfiez-vous et regardez: prenez-garde au juif, par ici; prenez-garde au protestant, par là: Ce n'est point une plaisanterie, puisque Drumont l'affirme, cette semaine, en un article de trois colonnes, et qu'un certain Ernest Renauld précise en un volume de trois cents pages. Ah! comment faire pour écarter ces dangers et se sauver en ce pauvre monde? Le Renauld — fin regard — va nous indiquer le moyen. Il faut, dit-il, beaucoup d'argent, d'abord; puis, il faut dépenser cet argent « intelligemment » et pour le dépenser intelligemment il faut constituer à Paris un comité central qui aura des sous-comités affiliés et avec tous ces comités on fera de la propagande, on fera élire des candidats et on s'emparera de la presse....

Hein? n'est-ce pas beau, cela? Parlez-moi d'un tel programme! Voilà qui va sauver la société et la débarrasser des juifs et des protestants. Il ne restera plus que les catholiques, et les catholiques — nul ne l'ignore — sont incapables de voler une pomme au voisin. Tout ira pour le mieux dans la meilleure des sociétés: la paix régnera sur la terre et grâce à qui? Parbleu, grâce à Drumont, doux et tendre journaliste, magnanime « sénor », et grâce à cet homme plein de talent, connu du monde entier pour ses écrits et ses livres, chefs-d'œuvre d'originalité puissante, lequel-conque Ernest Renauld....

Tout doux, messieurs! De péril, en France, il n'y en a qu'un. Ce n'est ni le péril juif, ni le péril protestant. C'est un péril où se rencontrent des baptisés de toutes les religions: nous l'appellerons, si vous voulez, le péril capitaliste. De celui-là, ne vous préoccupez pas, messieurs Drumont et Cie. Une catégorie de citoyens se chargent de s'en débarrasser, sans

avoir recours à d'autres qu'aux hommes de leur classe. Ils auront, se passer de votre concours dans cette œuvre — prochaine, espérons le — de justice et de salubrité sociales. Il est probable même, que ce jour venu, votre nom sera sur la liste des gens qui auront le plus contribué à constituer le péril véritable, et dès lors, vous ne trouverez pas mauvais que contre vous — comme dit l'ineffable Ernest Renauld — l'on dépense « intelligemment »....

C'est la grâce que je vous souhaite.

J. PHALIPPOU.

L'ASSURANCE MUTUELLE

Dans la provocation qu'il a lancée, sous forme de discours, aux syndicats allemands, l'Empereur Guillaume II, toujours dans le mouvement, a insisté sur la violation de la liberté individuelle, sur le terrorisme qu'exerçaient sur les ouvriers isolés les organisations ouvrières. De même Lord Salisbury, premier ministre, parlait il y a quelque temps de la tyrannie insupportable des Trades-Unions.

On ne peut nier qu'ils aient raison, mais il faut ajouter d'abord que l'exemple a été donné par les patrons, et, en outre, qu'une telle tyrannie est le résultat inévitable de la lutte de classes.

Lorsque le colonel Dyer, dans la fameuse grève des mécaniciens, forma une association de patrons, non seulement il congédia des ouvriers, qui n'étaient même pas intervenus dans la lutte mais il boycotta même des patrons qui ne voulaient pas faire partie de la Ligue Patronale. — Il n'avait nullement tort, et c'était le seul moyen, comme le résultat l'a bien prouvé, de remporter la victoire sur l'Union des mécaniciens.

Il est intéressant et instructif pour les Syndicats Français de se rendre compte des armes dont disposent les Trades-Unions. L'une des plus formidables qu'elles emploient est ce qu'on appelle l'Assurance Mutuelle (Mutual Insurance). On sait que les « Friendly societies » (Associations amicales), qui sont si puissantes en Angleterre, assurent à leurs membres une pension en cas de cessation de travail, de maladie et que même elles leur fournissent le moyen de se faire enterrer convenablement, ce qui a toujours été pour la classe ouvrière anglaise une grande préoccupation, unie à ce besoin « de respectabilité » qui forme le fond du caractère de la nation.

Les Trades-Unions assurent aussi ces avantages à leurs membres, mais comme le disent très justement Sidney et Beatrice Webb dans leur *Démocratie Industrielle*: « Quoique des sommes considérables soient consacrées à ces secours, c'est surtout l'argent consacré à secourir les membres des Unions, qui sont sans travail, qui constituent l'Assurance Mutuelle des Unions... L'individu a intérêt à protéger sa famille contre la misère qui les menace lui et sa famille, mais le but de l'Union, au point de vue collectif, est de l'empêcher d'accepter, poussé par la famine, un salaire qui serait inférieur à celui que l'Union réclame pour ses membres ».

Cela, au point de vue libéral, est une grave atteinte portée à la liberté de l'ouvrier et surtout à celle du patron, et c'est un des griefs les plus violents des capitalistes anglais. — En effet, il n'y a plus contrat d'homme à homme, de patron à ouvrier. Nos patrons français essayent, au commencement de chaque grève, malgré la loi sur les syndicats, de protester contre l'insolence des délégués ouvriers qui prétendent parler au nom de la corporation entière. En Angleterre, au moins, lorsque le patronat se trouve en face d'une puissante Union, comme celle des Tisseurs ou celle des Mineurs, il passe sur ces déclarations sans portée, car il sait que le public Anglais lui-même ne les admet plus.

S. Webb cite même des exemples d'ouvriers à qui l'on offrait individuellement des salaires et des conditions satisfaisantes, mais à qui leur Union interdit de reprendre le travail, préférant un intérêt collectif à un avantage particulier, aimant mieux même dépendre jusqu'au dernier sou de la caisse syndicale plutôt que de permettre à un de ses membres de faire un contrat en dehors de l'Union.

Il y a donc, dans cette « assurance mutuelle », une arme formidable contre le patronat et une indéfinie violation de la liberté individuelle. C'est cependant le principe même de ces Unions dont jadis

cultivateur, estimant sa condition inférieure et moins sûre, accourra de lui-même, en pleine liberté, se joindre aux laboureurs de la propriété sociale.

Ajoutons enfin, que cette thèse nous ne la réservons pas à la seule agriculture, mais qu'elle s'applique tout aussi bien à l'industrie. Notre formule d'évolution est uniforme, et dans l'un et l'autre cas, elle repose sur la constatation des faits.

Avant d'être exposée avec une ampleur et une précision dignes d'éloges par Gabriel Deville, la théorie avait été déjà expliquée, il y a seize ans au Congrès de Roanne. On l'avait entendue et discutée aussi, à Roubaix 1884; elle n'est donc pas une arme de circonstance.

Elle n'est pas non plus en désaccord avec les opinions des éducateurs du socialisme européens. Marx, tout le premier, a fait la distinction de la propriété privée et de la propriété capitaliste. Il définit celle-ci (*Le Capital*, XXVI) « la séparation radicale du producteur d'avec les moyens de production — le divorce du travail d'avec les moyens de production. » Engels, en 1894, reconnaissait qu'en France particulièrement, aucune transformation durable n'était possible sans le paysan. N'était-ce pas implicitement approuver les distinctions nécessaires? et quant à ceux qui, Outre-Rhin, continuent aujourd'hui la pure tradition marxiste, ils ont sanctionné par leurs propres paroles la division de la propriété, en deux catégories différentes.

Chez nous, Malon a résumé, sous une forme

lapidaire, toute la doctrine dont nous indiquons plus haut les idées maîtresses:

« Le collectivisme comporte l'appropriation plus ou moins graduelle de la terre et des instruments de la production et de l'échange, cette forme ne devant pas succéder à la petite industrie et à la petite propriété, mais seulement à la monopolisation de ces dernières par la nouvelle féodalité financière et industrielle. » (*Le Socialisme intégral*, I, 306-307).

Concluons: le programme agraire du parti socialiste, comme ses préférences pour l'action politique et la conquête des pouvoirs publics, sont à couvrir sous la tradition, sous la doctrine, et ceux qui essaient de nous mettre en opposition avec les grands penseurs dont nous nous réclamons, font une besogne de petite polémique, de déformation systématique, dont nous ne saurions nous inquiéter.

Nul n'a le droit de suspecter l'intégrité de notre tactique, ni la loyauté de notre propagande. Notre conscience ne pourrait s'alarmer. Nous sommes respectueux de notre passé: nous n'achèterons l'avenir au prix d'aucune compromission.

